# Rapport annuel 2021

## Confirmations

Juillet 2022

www.afnic.fr | contact@afnic.fr
Twitter : @AFNIC | Facebook : afnic.fr

## SOMMAIRE


Éditorial ..... 4

1. Faits marquants 2021 ..... 6

2. L'association ..... 8

3. Le .fr ..... 10

4. Activité hors .fr ..... 13

5. La responsabilité sociétale à l'Afnic ..... 15

5.1. Offrir à nos salariés un environnement de travail sain, sûr et agréable qui favorise leur développement professionnel ..... 16
5.2. Développer des relations de confiance et de co-construction avec l'ensemble de nos parties prenantes ..... 18
5.3. La fiabilité du .fr pour un accès sûr et stable aux services essentiels ..... 19
5.4. Innover en intégrant les enjeux RSE pour concevoir des produits et services responsables ..... 21
5.5. Être un acteur engagé au service de l'intérêt général, des entrepreneurs français, des jeunes et des populations éloignées du numérique ..... 23
5.6. Connaître l'impact environnemental de nos activités et réduire l'empreinte carbone de l'activité noms de domaine ..... 25

6. Rapport financier ..... 27

6.1. Les chiffres clés ..... 27
6.2. L'activité de l'exercice 2021 par rapport aux objectifs budgétaires et à l'année 2020 ..... 27

6.3. Les charges opérationnelles ..... 30
6.4. Les autres postes de charges ..... 30
6.5. Un résultat d'exploitation avant Taxes et Fondation Afnic bénéficiaire, en hausse de 22,1 % par rapport à 2020 ..... 32
6.6. La présentation des comptes par activités ..... 33
6.7. Les engagements financiers de la convention État-Afnic sont majoritairement tenus ..... 34
6.8. Répartition des investissements 2021 ..... 35
6.9. L'évolution des effectifs ..... 35
6.10. La trésorerie se maintient à un niveau élevé ..... 36
6.11. Les fonds associatifs de l'Afnic ..... 36
6.12. Conclusion ..... 36

7. Annexes financières ..... 38

7.1. Bilan financier simplifié ..... 38
7.2. Compte de résultats simplifié ..... 39

# Éditorial

**Godefroy BEAUVALLET**

**Président du conseil d'administration de l'Afnic**

Les années se suivent et se ressemblent en ce qu'elles sont toutes, depuis un certain temps, incomparables. C'est le paradoxe de l'époque, une forme de permanence de l'exceptionnel, qui rend l'exercice de prospective et de rétrospective malaisé. Comment tirer les leçons d'un passé récent que nous qualifiions en 2020 de présent atypique et exceptionnel, en raison de la pandémie ? Comment se projeter à partir de bases qui sortent si fortement des moyennes depuis deux ans ? Devra-t-on pécher par excès d'optimisme, ou par excès de prudence ?
Ces questions, qui s'appliquent à notre activité comme à de nombreuses autres, peuvent néanmoins trouver une réponse satisfaisante pour peu que nous sachions, collectivement, évaluer notre force d'action. Savoir ce qui est dans nos mains, en notre pouvoir, pour développer le .fr, nous engager dans des politiques d'innovation, lutter contre les abus sur internet, promouvoir un internet ouvert et faciliter le dialogue au sein de la communauté internet française. Ce terme de communauté méritera d'ailleurs probablement d'être interrogé dans les années à venir, tant cette dernière a évolué, au fil des ans, d'un groupe assez restreint d'experts et d'utilisateurs pionniers à un ensemble beaucoup plus large de parties prenantes, regroupant désormais potentiellement l'ensemble des utilisateurs français de l'internet ainsi que les organisations qui maintiennent et font fonctionner internet en France. C'est dire que dès aujourd'hui, faciliter le dialogue sur les sujets que l'Afnic porte au sein d'une telle communauté n'est pas une mince affaire, et que cela représente une priorité pour nous, y compris en termes d'allocation de ressources. Les équipes sont pleinement mobilisées pour mener à bien l'ensemble de ces tâches et avec l'aide de l'ensemble du Conseil d'administration, de ses clients, des membres de l'Association, nous évaluons les limites de nos capacités d'engagement, et les besoins de priorisation.

C'est ainsi que, malgré l'incertitude des temps, l'Afnic voit en cette année 2021 celle des confirmations.

Celle, tout d'abord, de son rôle d'office d'enregistrement du .fr, puisque notre Association a été désignée par l'État pour une nouvelle concession de service public portant sur les cinq années à venir.

Celle, et le lien est ici assez évident, de sa capacité d'action, et des priorités. Confirmées dans notre réponse à l'appel d'offres et décrites dans la nouvelle convention qui lie à partir du 1er juillet prochain de nouveau l'Afnic et l'État, ces priorités d'actions, et leur étendue, sont en quelque sorte notre feuille de route. Discutée avec les membres de l'Association en Comités de concertation ainsi, bien entendu, qu'en Conseil d'administration, cette dernière porte plusieurs axes majeurs. J'en citerai ici quelques-uns :
L'excellence opérationnelle du .fr, la RSE en actions, la lutte contre les abus sur la zone de confiance qu'est le .fr, tout en maintenant son ouverture et sa simplicité, la sécurité du registre français des noms de domaine, sa capacité humaine et financière d'investissement dans l'innovation, enfin, sa mission de transfert de compétences aux niveaux national et international, et son rôle de lien entre les pouvoirs publics et les acteurs techniques de l'internet, notamment dans le champ du DNS.

Confirmation de notre capacité à nous moderniser, avec la mise en production de notre nouveau système d'enregistrement des noms de domaine, cœur du réacteur technique de l'Afnic et de sa relation clients.

Confirmation enfin, de la dynamique de la transformation numérique de la France, pour laquelle l'Afnic s'engage depuis des années et dont les résultats, vus à travers la croissance des enregistrements en .fr, sont cette année encore très satisfaisants.
2022 verra l'Afnic boucler un riche cycle stratégique de trois ans, et il n'est pas anodin de constater à travers ce rapport d'activité 2021 l'ensemble de ces confirmations, qui viennent contrebalancer les incertitudes du contexte.

Une nouveauté, cette année, illustre peut-être encore mieux que d'autres le chemin parcouru, vous la trouverez au chapitre RSE. Au sein de ce rapport d'activité, c'est une sorte de rapport RSE autonome qui montre, pour la première fois, l'étendue de nos actions, et qui aura vocation à s'enrichir dans les années à venir, à mesure que notre démarche se renforce, comme nous en avons pris l'engagement.

Bonne lecture,

Godefroy BEAUVALLET
Président du Conseil d'administration de l'Afnic

# 1. Faits marquants 2021

## Février

L'Afnic et **Réussir-en.fr** lancent, en partenariat avec le service public PIX, un parcours d'autoévaluation des compétences numériques pour les jeunes.

## Mars

L'Afnic rejoint le Think Tank **Renaissance Numérique**.

## Mars – Avril

Dans le cadre de France Relance, le groupement « **Tous en ligne maintenant** », réunissant l'Afnic, Cinov Numérique, Neocamino, la Mêlée et la CPME est sélectionné par Bpifrance pour accompagner 3 000 TPE/PME, commerces et artisans dans leur transformation numérique.

## Avril

L'Afnic obtient la certification nationale de qualité Qualiopi® et propose désormais des **formations sur différentes thématiques liées aux noms de domaine** éligibles aux financements publics.

## Mai

L'Afnic met en ligne une nouvelle plateforme dédiée à la procédure de résolution de litiges **Syreli** afin d'améliorer l'expérience utilisateurs de ce service, dont l'utilisation s'est fortement développée ces dernières années.

## Juin

Après le succès du programme **« Connecte ta boîte »** par France Num, **Réussir en .fr** lance un podcast issu de l'émission TV réunissant 6 témoignages de TPE ayant franchi le cap du numérique.

## Août

**La 10ème édition de la Journée du Conseil scientifique de l'Afnic** rassemble des représentants du monde académique, du secteur privé et de la société civile autour des notions de surveillance et de chiffrement.

## Septembre

L'Afnic est désignée par l'État comme **Office d'enregistrement du .fr** pour les cinq années à venir, suite à un appel d'offres lancé au printemps 2021.

## Novembre

**La Fondation Afnic pour la solidarité numérique** retient 92 lauréats pour une enveloppe globale de plus de 1,3 million d'euros. La santé, le handicap et la médiation numérique sont les grands enjeux des projets soutenus.

## Décembre

L'Afnic rejoint l'organisation **ID4me** afin de contribuer aux travaux sur l'identité numérique basés sur le système des noms de domaine et *in fine* proposer une solution d'identification simple et sécurisée aux utilisateurs.

# 2. L'Association

L'Association a poursuivi les réunions en mode hybride cette année et intègre ces modalités de façon pérenne pour l'Assemblée générale et les réunions du Collège international, comme c'était déjà le cas depuis de nombreuses années pour les Comités de concertation.

Le **Conseil d'administration** s'est réuni 6 fois en 2021, 3 fois à distance et 3 fois en présentiel dont son séminaire stratégique annuel.

Les 4 réunions du premier semestre ont largement porté sur la préparation de la réponse à l'appel d'offres concernant la délégation de service public pour la gestion du .fr. Les administrateurs, à travers la diversité de leurs expériences, ont permis de cerner de manière fine les attentes des parties prenantes du .fr et ont validé la proposition qui a permis à l'Afnic d'être renouvelée pour 5 ans pour la gestion et la promotion du .fr.

Les **Comités de concertation « Utilisateurs » et « Bureaux d'enregistrement »** se sont tenus à distance cette année encore.

En mai, les membres ont été consultés sur les modifications de la Charte de nommage du .fr visant à intégrer le règlement européen « CPC » (Règlement sur la coopération en matière de protection des consommateurs) renforçant les pouvoirs de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) vis-à-vis de l'Office d'enregistrement, en lui offrant une possibilité de l'enjoindre à bloquer, puis supprimer, certains noms de domaine. Une autre modification importante présentée et discutée consistait à interdire l'enregistrement des noms de domaine se terminant par -gouv.fr.

Les deux collèges « Utilisateurs » et « Bureaux d'enregistrement » ont aussi pu contribuer à l'élaboration de la réponse de l'Afnic à l'appel d'offres visant à désigner l'Office d'enregistrement du .fr.

En novembre, les équipes de l'Afnic ont sollicité l'avis des membres sur la bascule du .fr sur le nouveau système d'information (déjà déployé pour les extensions génériques gérées par l'Afnic) et sur la problématique des Français résidant hors Union européenne et leur éligibilité au .fr. Cette réunion a également été l'occasion de lancer un groupe de travail opérationnel sur « l'identité numérique ».

Enfin, dans le cadre de son rôle de facilitateur pour la communauté internet française, l'Afnic a organisé un Comité de concertation extraordinaire mi-décembre durant lequel, après une présentation du cadre des injonctions numériques, la DGCCRF a pu répondre directement aux questions des membres qui, selon leur rôle, sont impactés de différentes façons par des injonctions.

Le **Collège international** a lui aussi dû se réunir à distance, les déplacements depuis l'étranger n'étant pas possibles dans les conditions sanitaires en 2021. La multitude de fuseaux horaires parmi les membres a contraint certains à se connecter dans des conditions difficiles. Pourtant, tous ont répondu à l'appel et outre la réunion annuelle en juin, de nombreuses réunions sur les projets du Collège international se sont déroulées tout au long de l'année.

**L'Assemblée générale ordinaire** de l'Association a pu se tenir en mode hybride le 11 juin 2021. Membres des collèges Utilisateurs et Bureaux d'enregistrement, administrateurs et les collaborateurs de l'Afnic ont eu plaisir à se retrouver lors de ce moment convivial.

À la suite du départ de Frédéric Guillemaut, le collège Bureaux d'enregistrement devait élire un nouveau représentant au Conseil d'administration pour couvrir la fin de son mandat, à savoir un an.

Après une campagne électorale très numérique et une réunion en visioconférence pour permettre aux membres du collège d'échanger avec les candidats, c'est par un vote en ligne que les membres ont pu désigner leur représentant.

Un nouvel administrateur a donc été élu 11 juin 2021 :

**Nameshield, représenté par Arnaud Wittersheim**

# 3. Le .fr

Le taux de renouvellement du .fr s'est encore amélioré pour atteindre un niveau historique à **84,6 %,** tandis que les créations se maintenaient à un niveau élevé avec **776 514** noms de domaine créés en 2021.

L'augmentation du stock du .fr résultant de ces éléments illustre un gain net en termes de transformation numérique, et pas seulement un effet d'aubaine qui aurait été purement lié à la situation sanitaire en 2020. Il se peut que le rattrapage en termes d'équipement en noms de domaine des entreprises et particuliers français se fasse moins vite dans les mois et les années à venir, mais un pallier semble avoir été franchi, puisque plus d'un an après la forte augmentation du nombre de créations, nous n'avons pas eu d'augmentation des suppressions.

Le .fr comptait 3 882 488 noms en stock au 31/12/2021, contre 3 670 372 au 31/12/2020.

Il a donc crû de **5,8 % en 2021**.

La croissance du .fr (+5,8 %) reste par ailleurs bien supérieure à la croissance moyenne de ses homologues européens qui s'élève, elle, à 2,9 % en décembre 2021.

26 opérations commerciales ont été réalisées en 2021. L'Afnic et ses partenaires Bureaux d'enregistrement ont mis en avant le .fr essentiellement à travers le dispositif « **Je passe au numérique** ».

## Le .fr, engagé dans la transformation numérique des TPE/PME

L'Afnic poursuit et renforce sa mission d'accompagnement des entreprises françaises pour une présence sur internet maîtrisée, efficace et indépendante.

En 2021, elle s'est associée à de nombreux partenaires pour proposer de nouveaux formats et programmes d'accompagnement afin de faire passer aux entreprises une première étape concrète dans leur numérisation.

L'Afnic devient ainsi chef de file du groupement « **Tous en ligne Maintenant** » aux côtés de Neocamino, du CINOV Numérique, de la CPME et de La Mêlée. Sélectionné sur appel à projets par **Bpifrance** et **France Num**, ce dispositif propose des sessions de coaching aux entreprises qui souhaitent créer un site web, améliorer leur référencement local ou encore fidéliser leur clientèle grâce à l'emailing.

Dans l'intervalle, l'Afnic a parrainé en début d'année la 1ère saison de l'émission TV « **Connecte ta Boite** » avant de devenir coproductrice de la saison 2. Ce programme original de **France Num**, conçu par Le Studio Next, vient en aide aux petites entreprises souhaitant numériser leur activité. Fort du succès de l'émission, l'Afnic a converti le concept en **podcast** en invitant des chefs d'entreprise issus d'horizons variés à partager leurs retours d'expérience.

Par ailleurs, pour aider les TPE-PME à s'y retrouver parmi toutes les offres de création d'adresse email personnalisée et de sites internet, le dispositif « **Je passe au numérique** » a été enrichi. Soixante partenaires, en grande majorité des Bureaux d'enregistrement, proposent désormais leurs services au prix le plus juste pour garantir des solutions clés en main, répondant aux critères prédéfinis par les experts du .fr.

Enfin, le programme **Réussir-en.fr** continue sa mission de sensibilisation auprès des TPE/PME et des 12-25 ans via sa plateforme de conseils dédiée ainsi que des actions sur le terrain : plus de 20 000 entrepreneurs et 3 000 jeunes ont pu bénéficier d'un atelier gratuit sur les bonnes pratiques de leur présence en ligne.

## La lutte contre les abus au cœur des préoccupations

À travers ses différentes procédures, l'Afnic est très active quant à la vérification des données titulaires, l'éligibilité de ces derniers, la lutte contre les abus, mais aussi la résolution de litiges entre titulaires et ayants droit à travers les procédures Syreli et PARL Expert.

Le graphique ci-dessous illustre la montée en charge de ces différentes procédures en un an.

## SUIVI VOLUME DES PROCÉDURES LIÉES AUX ABUS 2020-2021 EN CUMUL ANNUEL

# 4. Activité hors .fr

La situation du côté des gTLD reste stable, avec des arbitrages économiques qui se font au profit des extensions moins coûteuses et plus connues, comme le .fr.

On notera néanmoins qu'à l'exception du .paris (-1,5 % de stock), les autres geoTLD résistent bien, car ils sont portés par des registres qui ont eu une communication dynamique en temps de crise.

Le .museum connait lui une très belle année avec une augmentation de stock de +31 % représentant 217 noms de domaine.

En parallèle de l'animation liée au .fr, l'Afnic mène également des actions destinées à promouvoir les extensions .museum et .paris, ainsi que ses offres de solutions de registre, de conseil et plus récemment de formations. Des contenus sont produits régulièrement pour alimenter le site **www.welcome.museum** et aider les musées à se saisir pleinement des opportunités offertes par internet. Depuis 3 ans, le *Cercle des .marque* fédère une communauté de plus de 60 membres, marques et représentants de marques, qui se réunit une fois par an pour échanger sur les extensions personnalisées. Le catalogue de formations a été structuré et mis en ligne, et fait l'objet d'actions spécifiques pour recruter des participants.

Cette année 2021 a également été marquée par la bascule des TLD ouverts gérés par l'Afnic sur son nouveau Système d'information. Entièrement réécrit et ré-architecturé dans le cadre du projet AVENIR, le nouveau système d'information, d'enregistrement et de gestion des noms de domaine de l'Afnic est désormais opérationnel. Sa mise en production, qui avait démarré en 2020 avec les extensions de marque gérées par l'Afnic, s'est donc poursuivie en 2021 avec les extensions génériques ouvertes. Outre une refonte complète des couches basses du système, permettant des gains de performance et de rentabilité du système, une nouvelle interface registre a été mise à la disposition des clients, leur permettant notamment de gérer de manière plus intégrée le développement commercial de leur extension, par une amélioration notable de la gestion des promotions et de la visualisation des performances des bureaux d'enregistrement accrédités. Comme indiqué plus haut, le projet s'est poursuivi avec la préparation de la bascule du .fr sur ce nouveau système, qui sera effective en 2022 après la réalisation de développements complémentaires nécessaires pour l'extension nationale, dont les politiques de registre et les volumes sont différents de ceux des extensions génériques gérées par l'Afnic.

## L'offre de formation

L'offre de formation de l'Afnic, certifiée Qualiopi®, comporte désormais 3 formations inscrites au catalogue :

- Les bases du DNS,
- IPv6,

- DNSSEC.

Trois sessions de formation sur les bases du DNS ont été faites en 2021.

Les activités de formation prennent également un nouvel essor avec la mise en place des accompagnements action financés par **Bpifrance**, pour lesquelles les collaborateurs de l'Afnic délivrent eux-mêmes des accompagnements, notamment à destination des entreprises présentes sur la communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines, lieu d'implantation du siège de notre Association.

# 5. La responsabilité sociétale à l'Afnic

## Introduction

La RSE fait partie intégrante de notre stratégie pluriannuelle, notamment au travers de l'axe « Optimiser les bénéfices sociaux, économiques et écologiques du DNS ». Au-delà de cette priorité stratégique, l'accès aux services essentiels, le maintien de tarifs abordables, l'accompagnement à la présence en ligne, la lutte contre les abus, la sécurité des données personnelles et la défense des droits des titulaires sont autant d'éléments incontournables de notre approche et de notre vison de la responsabilité de l'Afnic.

**Les travaux de structuration de notre démarche RSE se sont naturellement poursuivis en 2021 avec notamment l'alignement du processus défini en 2020 et la pose des premiers éléments du système de management de la RSE basé sur la norme ISO 26000. Ces travaux ont permis de dégager nos enjeux prioritaires.**

| |
|---|
| **Offrir à nos salariés un environnement de travail sain, sûr et agréable qui favorise leur développement professionnel** |
| **Développer des relations de confiance et de co-construction avec nos parties prenantes** |
| **Respecter et protéger les droits des utilisateurs de noms de domaine** |
| **Innover en intégrant les enjeux RSE pour concevoir des produits et services responsables** |
| **Être un acteur engagé au service de l'intérêt général, des entrepreneurs français, des jeunes et des populations éloignées du numérique** |
| **Connaître l'impact environnemental de nos activités et réduire l'empreinte carbone de l'activité noms de domaine** |

**Au second trimestre 2021, l'Afnic a soumis sa réponse à l'appel d'offre pour la concession de service public pour la gestion du .fr pour 5 ans à compter du 1er juillet 2022, et a pris de nouveaux engagements en termes de RSE (lutte contre les abus, accès aux services essentiels, impact environnemental du DNS, défense des droits des titulaires, protection des données).**

# 5.1. Offrir à nos salariés un environnement de travail sain, sûr et agréable qui favorise leur développement professionnel

### Évolution des effectifs

**L'Afnic comptait 85 collaborateurs**
**- 46 % de femmes et 54 % d'hommes**
**- au 31/12/2021, soit une stabilité des effectifs (*5 arrivées et 5 départs*).**

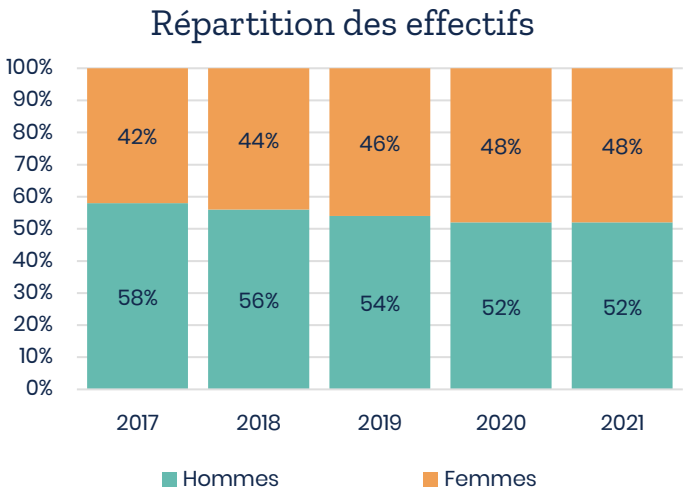


### Diversité et égalité de traitement

**L'Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2021 était de 98/100**, soit une hausse de 3 points par rapport à 2020 et de 12 points par rapport à 2019.

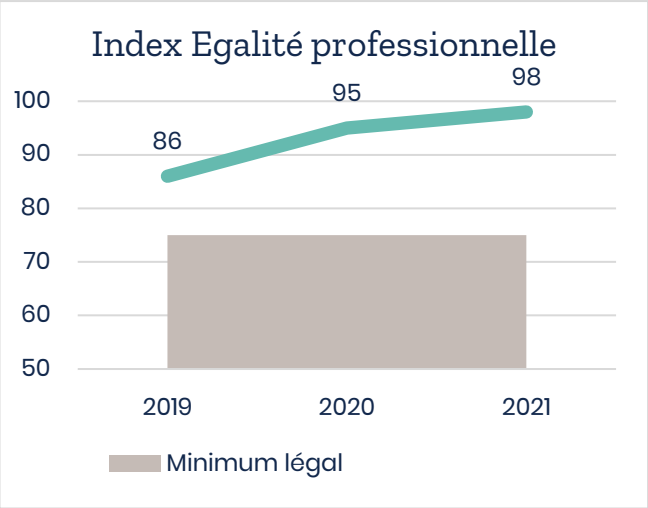


### Organisation du travail et développement des compétences

Dans le contexte prolongé de la crise sanitaire, les échanges avec le Comité social et économique (CSE) et les représentants syndicaux sur la crise sanitaire se sont poursuivis à un rythme soutenu afin d'adapter l'organisation du travail aux nombreuses évolutions du protocole national. Les salariés ont télétravaillé en moyenne 116 jours en 2021 (sur 178 jours travaillés). Les managers ont par conséquent porté une attention particulière au bien-être de leurs équipes. L'enquête annuelle de satisfaction des collaborateurs a également été un canal d'écoute majeur pour la Direction générale.

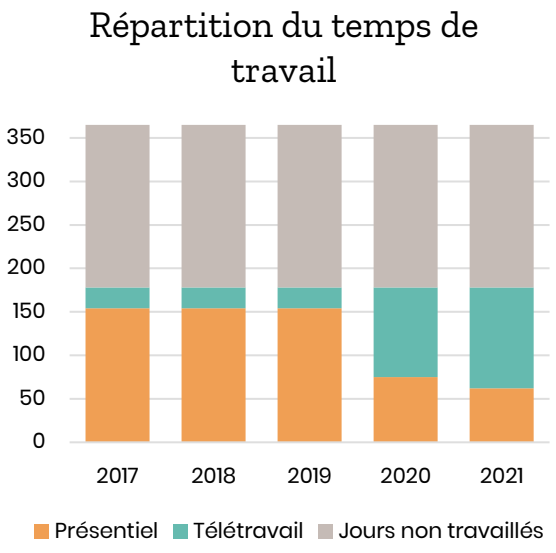


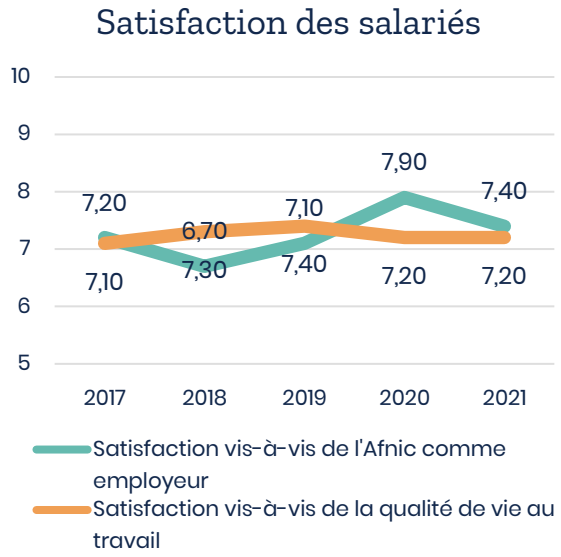


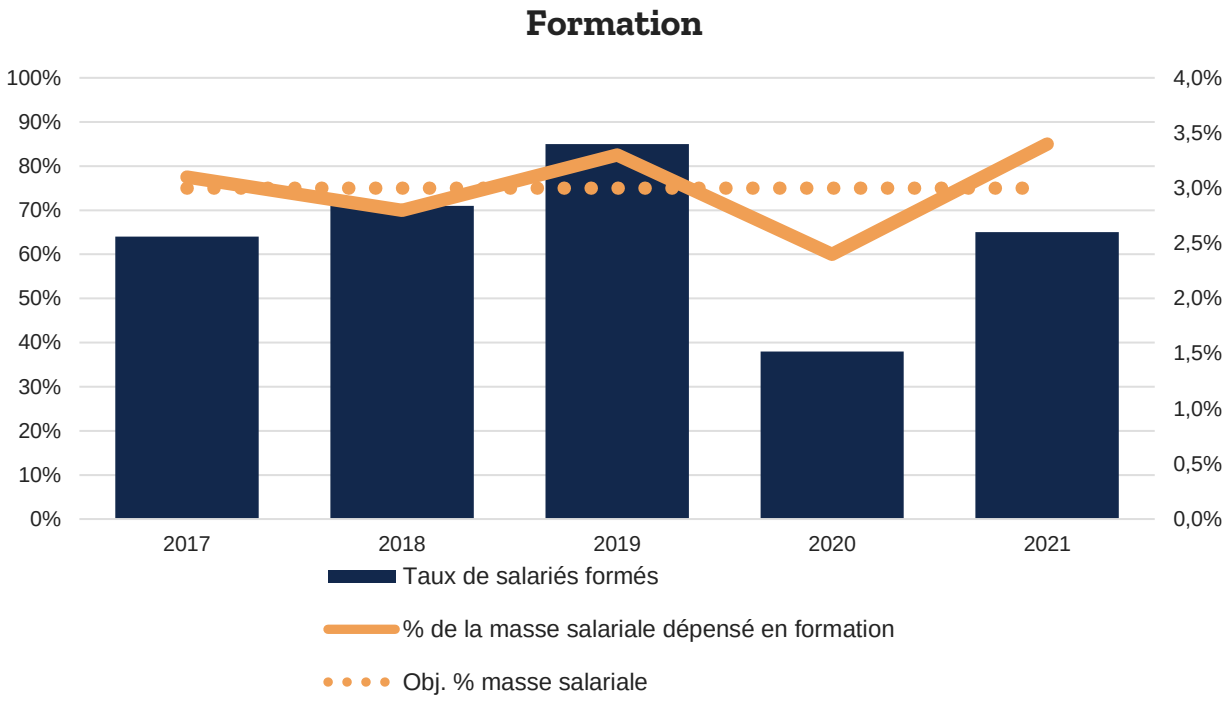


Contrairement à 2020, la situation sanitaire n'a pas impacté notre **engagement à consacrer 3 % de la masse salariale au développement des compétences des collaborateurs. En 2021, 65 % des salariés ont pu suivre des formations** (contre 38 % en 2020), pour un budget équivalent à 3,4 % de la masse salariale (2,4 % en 2020).

L'Afnic, par son activité, est sensible à l'importance de la formation et développe, depuis plusieurs années, son activité de recherche, conseil et formation (création en particulier de la Direction des Partenariats et de l'Innovation dédiée et certification Qualiopi®). De fait, assez naturellement, l'Afnic traduit cet engagement par la présence permanente d'au

moins deux contrats d'alternance et d'un contrat doctoral. Dans un environnement technique riche et très évolutif, l'Afnic contribue ainsi à la formation de futurs professionnels et bénéficie de la dynamique des relations avec les organismes et écoles de formation supérieures."

### Qualité de vie au travail et dialogue social

L'Afnic, de longue date, s'est attachée à la **qualité de vie au travail** pour l'ensemble de ses collaborateurs, qui est tant une déclinaison des valeurs prônées qu'un acte de bonne gestion pour fidéliser des salariés et entretenir leur engagement professionnel.

Cela s'est traduit en particulier, il y a plus de 20 ans, par l'instauration pionnière du temps de travail sur 4 jours ouvrés, propice à l'**équilibre vie privée / vie professionnelle**.

L'accord en vigueur relatif à la qualité de vie au travail a été signé en 2018, à l'unanimité des organisations syndicales représentatives de l'Afnic et réaffirme quelques grandes thématiques telles que :

- le travail sur 4 jours ouvrés précité

- une mutuelle et une **prévoyance** de haut niveau

- le droit à la déconnexion

- **l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** qui se traduit par une quasi parité des collaborateurs des deux sexes et un index d'égalité de 98 sur 100 en 2021

- l'importance du **dialogue social** qui est de qualité avec 3 organisations syndicales présentes (accord de négociation annuelle signé à l'unanimité notamment en 2021)

- l'importance d'un échange et d'un **dialogue régulier entre les collaborateurs et leur manager, avec deux temps d'entretiens annuels**, au-delà des dispositions légales obligatoires

- des éléments de bien-être au quotidien, tels qu'une corbeille de fruits et des boissons gratuites.

## 5.2. Développer des relations de confiance et de co-construction avec l'ensemble de nos parties prenantes

### Un modèle de gouvernance qui garantit l'échange avec les parties prenantes

Association à but non lucratif, l'Afnic s'est dotée dès son origine d'une gouvernance multipartite associant toutes les parties prenantes de l'internet en France : pouvoirs publics,

utilisateurs et secteur privé. L'Afnic assure la gestion du registre des noms de domaine en France, en lien avec l'ensemble de l'écosystème de l'internet en France. Parce que le .fr est un bien public, son rôle s'inscrit dans une mission d'intérêt général, qui consiste à contribuer au quotidien à un internet sûr et stable ; ouvert aux innovations ; où la communauté internet française joue un rôle de premier plan.

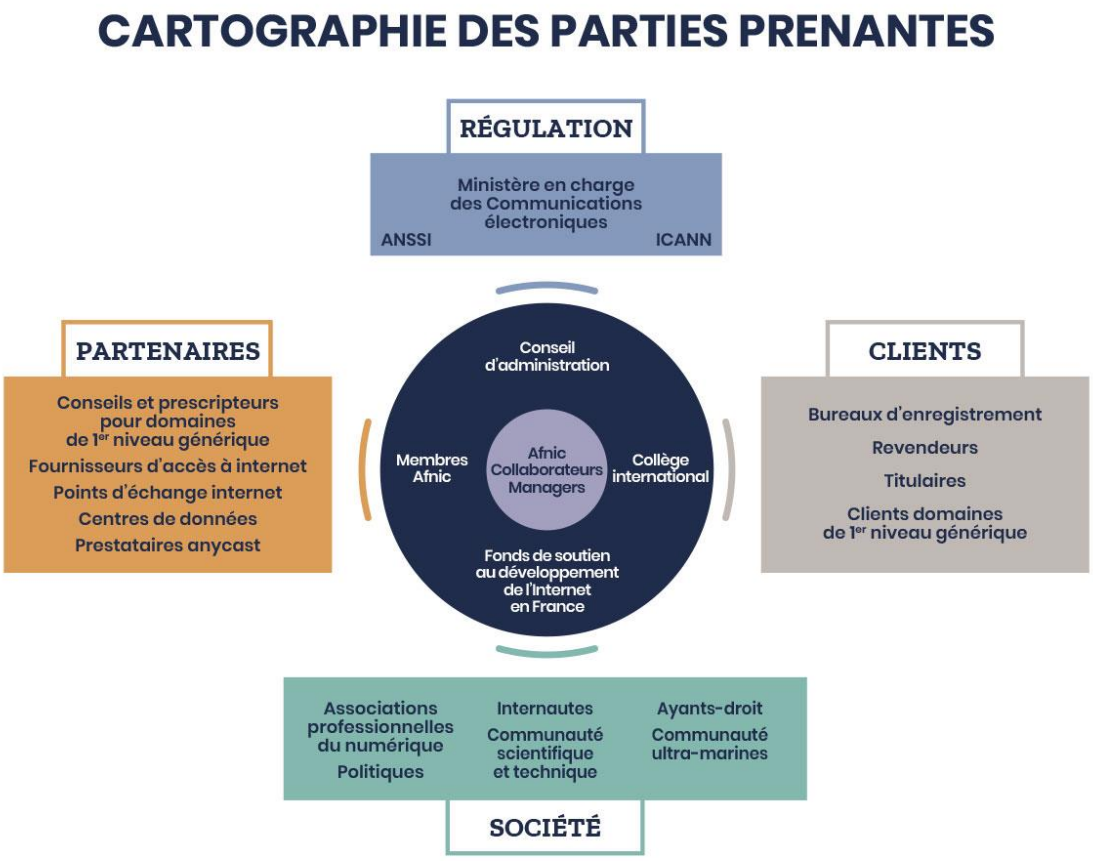


L'Afnic défend des valeurs d'intégrité, d'ouverture, de professionnalisme et d'esprit collectif pour promouvoir un internet made in France qui profite à tous. Elle est engagée à assurer de façon continue un haut niveau de performance et de fiabilité, et à gérer le .fr avec une efficacité maximale au service de l'intérêt général.

## 5.3. La fiabilité du .fr pour un accès sûr et stable aux services essentiels

La fiabilité du DNS est le premier de nos engagements. L'Afnic améliore sans cesse son système d'information pour élever ses standards de performance dans la résolution des noms de domaine, mais aussi leurs créations, la disponibilité du Whois, la lutte contre les

abus ou encore la protection des données personnelles. Cette même exigence de performance est appliquée dans la relation client, notamment auprès des Bureaux d'enregistrement, avec des chargés de clientèle dédiés et un service support intégré, le développement de services pour renforcer encore la sécurité du DNS et la simplicité du .fr.

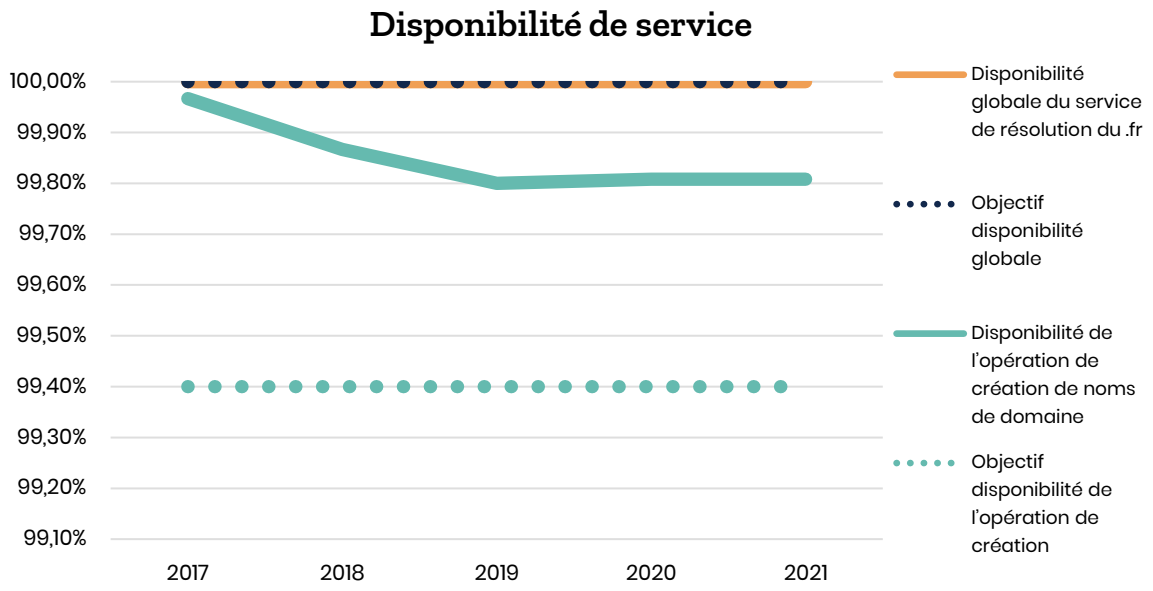


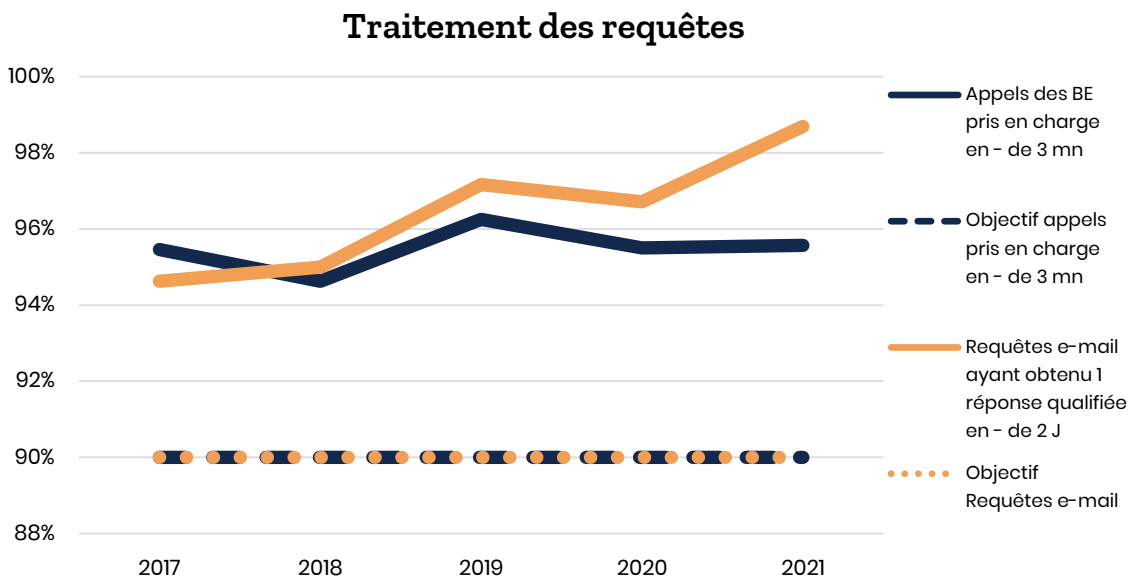

### Sécurité des systèmes et protection des données

Le système d'information de l'Afnic est homologué ISO 27001 afin de garantir la sécurité des services essentiels du .fr et l'Afnic dispose d'une Déléguée aux données personnelles en interne afin de veiller au respect du RGPD et de traiter les atteintes aux droits en moins de 48 heures.

### Respecter et protéger les droits des utilisateurs de noms de domaine

Être titulaire de nom de domaine, ou être tout simplement utilisateur d'internet, et donc des noms de domaine, c'est avoir un ensemble de droits et de devoirs. Ces derniers sont plus particulièrement décrits dans la Charte de nommage du .fr, concernant les titulaires.

L'Afnic entend respecter, et faire respecter les droits des utilisateurs des noms de domaine, en particulier en mettant à leur disposition des procédures de résolution de litiges, mais également une procédure dédiée aux usurpations d'identité ainsi que la possibilité de demander la vérification des données d'un titulaire de nom ou même la communication de ses données, si l'on peut prouver un droit antérieur sur le nom.

L'ensemble de ces procédures sont imaginées et déployées en prenant en compte le respect des libertés fondamentales que sont la liberté d'expression, la liberté d'entreprendre, le respect de la vie privée.

## 5.4. Innover en intégrant les enjeux RSE pour concevoir des produits et services responsables

Dans tous les domaines, l'Afnic privilégie la coopération avec les acteurs de l'écosystème français de l'internet – particulièrement dans le domaine de l'innovation et notamment localement, autour du territoire Paris-Saclay où se concentrent des expertises de niveau mondial.

Dans une démarche de recherche collaborative, l'Afnic s'associe avec des laboratoires publics, avec ses homologues étrangers ou avec des industriels pour mettre le DNS au service de nouvelles technologies (Internet des Objets ou protocoles d'authentification, par exemple) et tous les outils et publications produites sont mis à la disposition de tous.

Porteuse d'une vision d'un internet ouvert qui profite à tous, l'Afnic contribue aussi activement à la gouvernance de l'internet au sein de l'ICANN, de l'*Internet Governance Forum*, de l'IETF et d'autres organisations de standardisation pour définir les règles et les standards ouverts de demain. L'Afnic s'assure d'avoir les moyens de collaborer aux projets qu'elle choisit en consacrant 10 % de son chiffre d'affaires aux actions de R&D.

L'ensemble des projets de recherche menés en 2021 par l'Afnic avait au moins une visée RSE : sécurité et résilience des réseaux, protection des données personnelles, impact environnemental du DNS…

## Bilan 2021 des projets de R&D

L'actualité des projets de R&D à l'Afnic a été placée sous le signe de la confirmation : confirmation de l'engagement de l'Afnic dans de nouveaux projets en collaboration tout comme la confirmation de l'achèvement d'autres.

Continuant de s'engager dans ses activités de recherche de l'IdO (Internet des Objets), l'Afnic a été retenue sur 2 nouveaux projets : le premier comme coordinateur français d'un consortium répondant à l'appel à projets bilatéral franco-allemand sur la cybersécurité (MESRI-BMBF) avec le projet PIVOT (Conception et Intégration de la confidentialité et la vie privée dans l'IdO).

Le second, à l'initiative de Gandi et regroupant 17 partenaires, validé dans le cadre du plan de relance 5G français[1], a pour objectif la conception et la définition d'une infrastructure numérique « Edge » en vue de tests dans 5 environnements différents : industrie 4.0, gestion intelligente du smartgrid, intervention des pompiers sur un vaste incendie, gestion et contrôle par une collectivité de la production d'eau, et pilotage intelligent pour minimiser la consommation électrique d'un réseau de centres de données.

Ces projets engagent des travaux avec de nouveaux partenaires de recherche sur le DNS et ses usages appliqués à l'IdO et nouvelles architectures de communication (5G). Une nouvelle thèse de doctorat a ainsi pu démarrer au sein de l'équipe R&D de l'Afnic avec le laboratoire de recherche de l'Université Paris Saclay.

Toujours sur l'IdO, le projet DiNS (AAP ANR2019), dont l'Afnic était à mi-parcours fin 2021 a permis la conception d'une architecture d'identification et nommage des objets IoT évolutive et d'une infrastructure fédérée et ouverte d'itinérance pour l'IdO dénommée IoTRoam[2].

L'année 2021 a vu également l'aboutissement de 3 années de recherche sur les thématiques de la Cybersécurité et de l'IdO :

- la thèse CIFRE[3] de doctorat en Informatique de l'Institut Polytechnique de Paris - Télécom SudParis et l'Afnic. Nous réitérons à ce titre nos compliments à Antoine Bernard pour ses travaux, contributions et la réussite de sa soutenance de thèse qui s'est déroulée fin novembre ;

[1] **https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2021/12/20211202_-_cp_evenement_sa_5g_vdef.pdf**

[2] **https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03100628v2**

[3] **https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03517087/document**

- le projet COMAR[4], débuté fin 2018 et financé par l'Afnic et nos homologues néerlandais de SIDN, a également donné lieu à une thèse de doctorat réussie à l'Université Grenoble Alpes, la publication de 4 articles scientifiques et la conception d'un logiciel de classification et de distinction entre des noms de domaine enregistrés à des fins malveillantes ou des noms de domaine compromis qui servent des contenus malveillants. L'Afnic est actuellement dans une phase de tests et d'intégration au sein de son système d'information afin d'évaluer et enrichir les outils de lutte contre les abus de l'Afnic.

En complément, l'équipe R&D met en œuvre au quotidien sa capacité à concevoir, étudier et expérimenter de nouvelles techniques dans le cadre de projets sur les sujets des architectures de services DNS, de l'identité numérique, de la sécurité ou bien encore de la meilleure connaissance des usages des noms de domaine pour de l'innovation au service d'un internet ouvert, sûr, stable et responsable.

## 5.5. Être un acteur engagé au service de l'intérêt général, des entrepreneurs français, des jeunes et des populations éloignées du numérique

### La Fondation Afnic pour la solidarité numérique

Sur un total de 460 candidatures reçues, après examen de la recevabilité et de la pertinence du projet et des entretiens menés avec les porteurs de projets, **la Fondation Afnic pour la solidarité numérique a soutenu 92 lauréats en 2021 pour une enveloppe globale de plus de 1,3 million d'euros**. Afin de soutenir un plus grand nombre d'initiatives, la Fondation Afnic a répliqué le dispositif

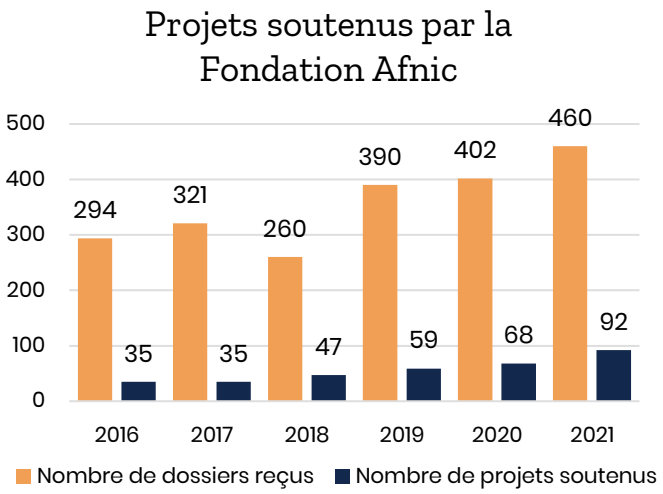


[4] **https://comar-project.univ-grenoble-alpes.fr**

lancé en 2020 visant à mener 2 appels à projets complémentaires :

### Le numérique au service d'une société plus équitable

37 projets, dont 15 d'envergure nationale, ont été retenus pour une enveloppe de 844 100 euros. La santé/le handicap et les outils de la médiation numérique représentaient près de 60 % des 258 dossiers reçus.

### Les ateliers de médiation numérique

Les 3 sessions ouvertes en 2021 ont permis de sélectionner 55 projets de création et d'animation d'ateliers collectifs pour accompagner les personnes éloignées du numérique pour un montant global de plus de 450 000 euros.

## ÉVOLUTION DES SOMMES AFFECTÉES PAR L'AFNIC À LA FONDATION DEPUIS 2012

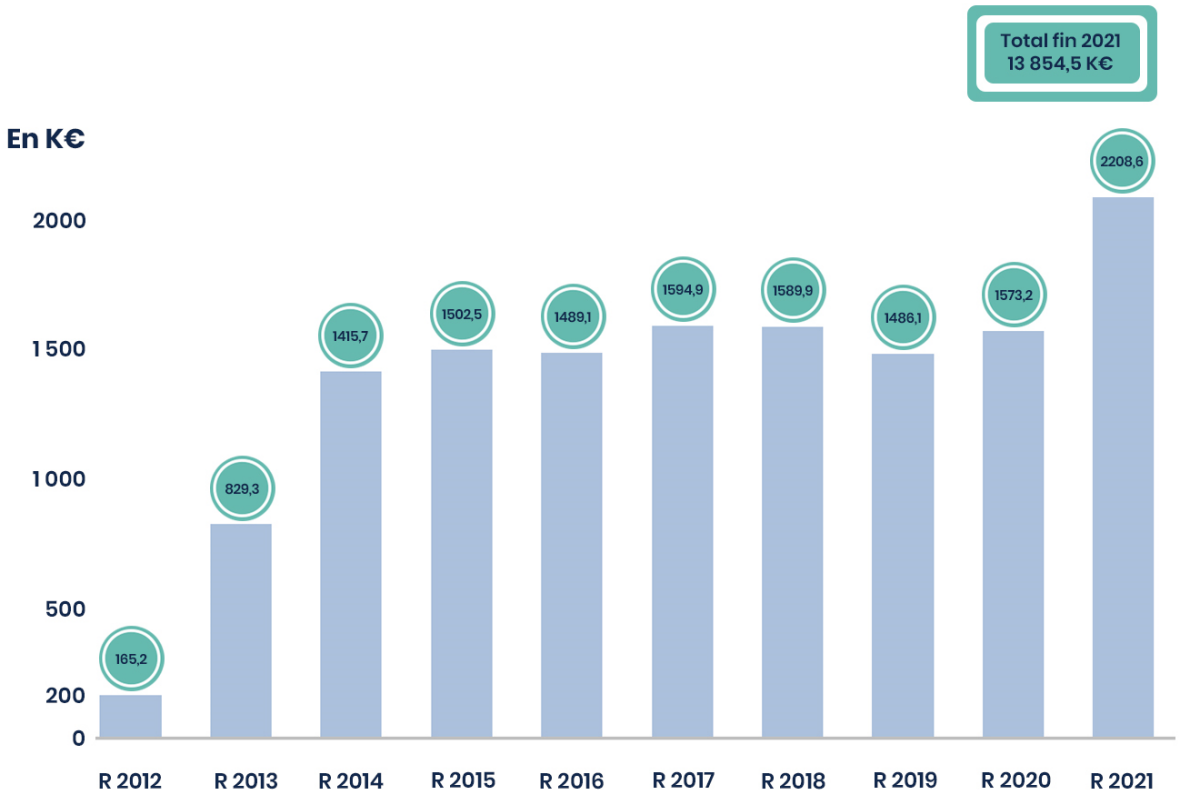

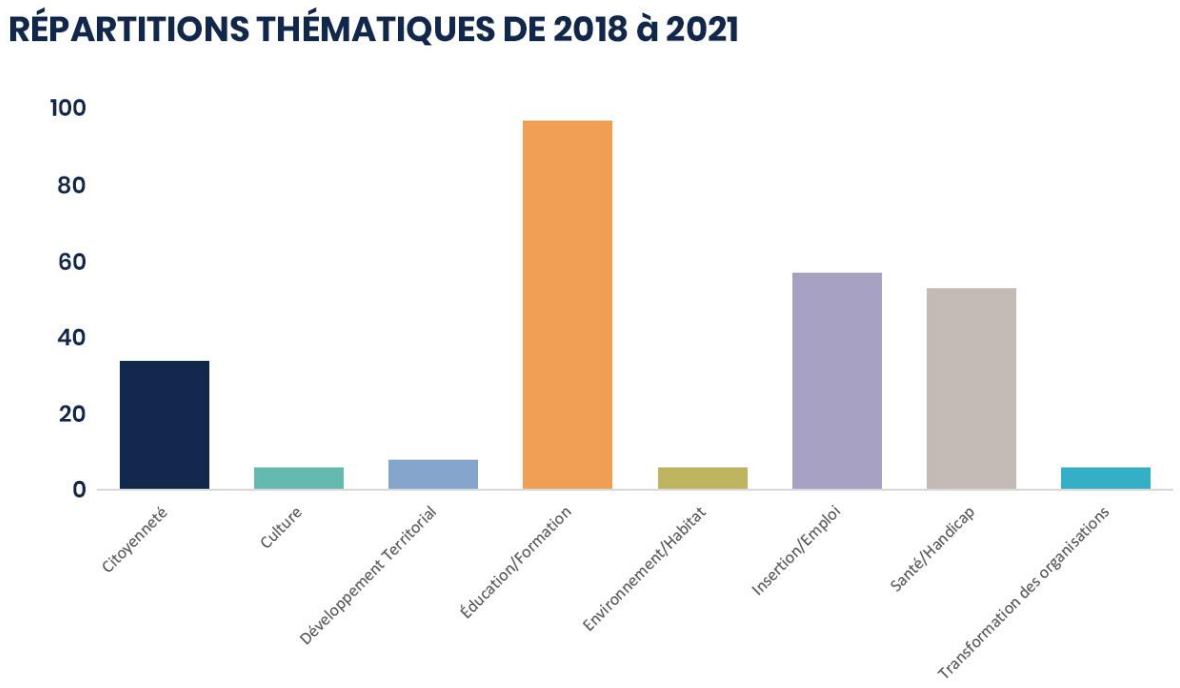


### Accompagner la présence sur internet des TPE/PME et des jeunes

À travers **Réussir-en.fr** et les ateliers Foliweb, plus de 17 000 TPE/PME ont été accompagnées en 2021 dans leur passage en ligne et formées aux actions prioritaires pour développer leurs activités sur internet et près de 4 000 jeunes ont participé aux ateliers organisés avec nos partenaires sur la maîtrise de leur présence en ligne.

Dans le cadre de France Relance et de l'initiative France Num, **Bpifrance** a sélectionné le groupement « **Tous en ligne maintenant** » réunissant l'Afnic, CINOV Numérique, Neocamino, la Mêlée, la CPME et leurs partenaires, la région Auvergne-Rhône-Alpes, la fédération CINOV, Planète CSCA et l'AFPA pour une mission d'accompagnement de 3 000 TPE/PME, commerces et artisans les plus éloignés du numérique entre mai 2021 et octobre 2022.

## 5.6. Connaître l'impact environnemental de nos activités et réduire l'empreinte carbone de l'activité noms de domaine

### Bilan carbone de l'Afnic

**En 2021, l'Afnic a réalisé son bilan carbone pour l'année 2020 en collaboration avec le cabinet EcoAct. Il s'élevait à 705 t$CO_2$e, soit une baisse de plus de 30 % par rapport à la dernière évaluation de 2018.**

Les intrants restaient le poste principal d'émissions avec 386 $tCO_2e$ (55 % de l'empreinte) mais néanmoins en baisse de 26 % par rapport à 2018.

L'énergie était le second poste, représentant 28 % des GES, en baisse de 2 % malgré l'application d'un nouveau PUE (Power Usage Effectiveness) moyen pour les data centers égal à 2,53 contre 1,3 précédemment. Les émissions provenaient principalement des data centers situés à l'étranger (64 %), puis des data centers en France (29 %) et du siège (7 %).

Les immobilisations comptaient pour 11 % de l'empreinte globale. Il s'agissait du seul poste en hausse (+ 7 % par rapport à 2018) en lien avec de nouvelles acquisitions du parc informatique.

Les salariés ont télétravaillé 2,32 jours par semaine en moyenne en 2020, ce qui contribuait, avec l'organisation en ligne des événements, à une baisse de 79 % des émissions liées aux déplacements, soit 47 $tCO_2e$ (contre 223 $tCO_2e$ en 2018). Ce poste comptait pour 6 % des émissions et incluait les consommations énergétiques liées au télétravail.

Les déchets représentaient moins de 1 % des émissions (0,01 $tCO_2e$), en baisse de 88 % par rapport à 2018. Le fret était lui aussi marginal à 0,2 $tCO_2e$ (- 50 % par rapport à 2018).

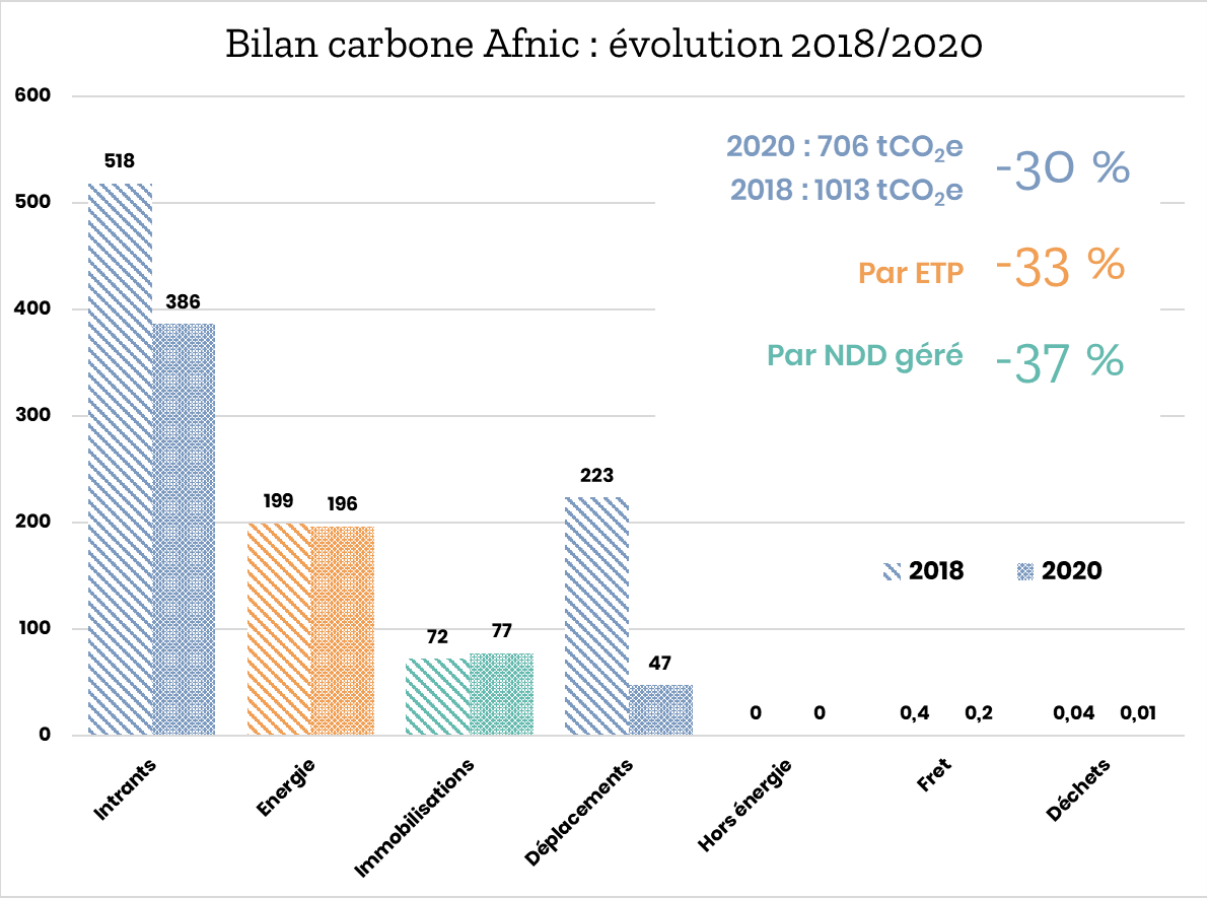

# 6. Rapport financier

## 6.1. Les chiffres clés

Pour l'année 2021, l'Afnic enregistre une croissance de 3,5 % de son chiffre d'affaires total, s'élevant à 19 730 613 euros.

Le résultat net comptable est de 736 742 euros, en hausse de 21,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires total 2021 se décompose comme suit :

- **Chiffre d'affaires .fr s'élevant à 18 212 713 euros, en augmentation de 4,8 % par rapport à 2020**
- **Chiffre d'affaires gTLD et conseil s'élevant à 1 225 394 euros, en baisse de 14,1 % par rapport à 2020**
- **Chiffre d'affaires Ultramarins s'élevant à 292 506 euros, en augmentation de 9,0 % par rapport à 2020.**

Une fois retraités les versements dus à la Mairie de Paris sur le .paris, ainsi que ceux dus à Muse Doma pour le .museum, le chiffre d'affaires Afnic s'élève à 19 390 365 euros, en augmentation de 3,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation opérationnelles s'élèvent à 15 505 033 euros, en baisse par rapport à l'année 2020 de 2,1 %.

## 6.2. L'activité de l'exercice 2021 par rapport aux objectifs budgétaires et à l'année 2020

- Le chiffre d'affaires total de 19 730 613 euros comprend 19 569 931 euros de chiffres d'affaires net, 42 932 euros de subvention de l'ANR et 117 750 euros de subvention de la Bpifrance. La subvention ANR, d'un montant total de 234 968 euros sur trois ans est intégrée au CA en fonction du temps réellement passé par les équipes sur le projet. La subvention Bpifrance, d'un montant total de 750 000 euros sur 18 mois, est versée sous forme d'avances et est intégrée au CA en fonction du nombre d'accompagnements actions effectivement réalisés.

- Le chiffre d'affaires du .fr est en augmentation de 4,8 % par rapport à 2020, en corrélation avec la croissance annuelle du parc de 5,8% (3 882 488 noms de domaine déposés au 31 décembre 2021). Cette croissance du chiffre d'affaires est induite notamment par les opérations de renouvellements (+6,2 %) et par les produits spécifiques autour du .fr (+6,5 %).

- Par rapport aux objectifs budgétaires, le chiffre d'affaires du .fr est en augmentation de 5,9 % soit conforme à la hausse du stock de .fr de 7,6 %. Ce à quoi s'ajoute le chiffre d'affaires supplémentaire sur les produits spécifiques (+68 %) et sur les opérations courantes (+4 %).

- Le chiffre d'affaires des extensions ultramarines marque un rebond comparé à l'année 2020 (+9 %) qu'au budget (+4,5 %). Le parc de noms de domaine augmente de 12 % et s'établit à 55 119 au 31 décembre 2021.

- Côté gTLD, l'année 2021 enregistre une croissance du parc des noms de domaine de 4,9 % et une baisse de chiffre d'affaires de 14 %, induite par le repositionnement tarifaire des contrats OVH et BZH, la baisse du stock de l'extension .paris et l'absence de missions de conseil.

  Le chiffre d'affaires des gTLD est conforme aux prévisions budgétaires.

  L'activité Conseil fait moins bien qu'attendu avec un chiffre d'affaire en baisse de 34 250 euros (-73 %).

Les graphiques ci-dessous permettent de visualiser l'évolution du chiffre d'affaires sur les dernières années :

## ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DU STOCK .FR

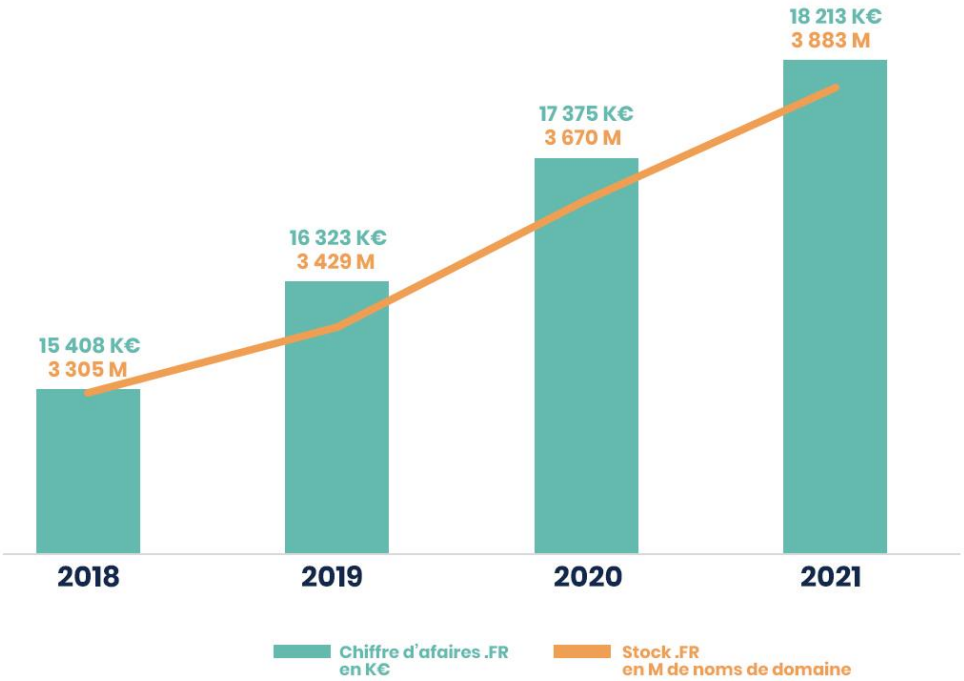


## ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'AFNIC ET LE POIDS DES EXTENSIONS (EN M€)

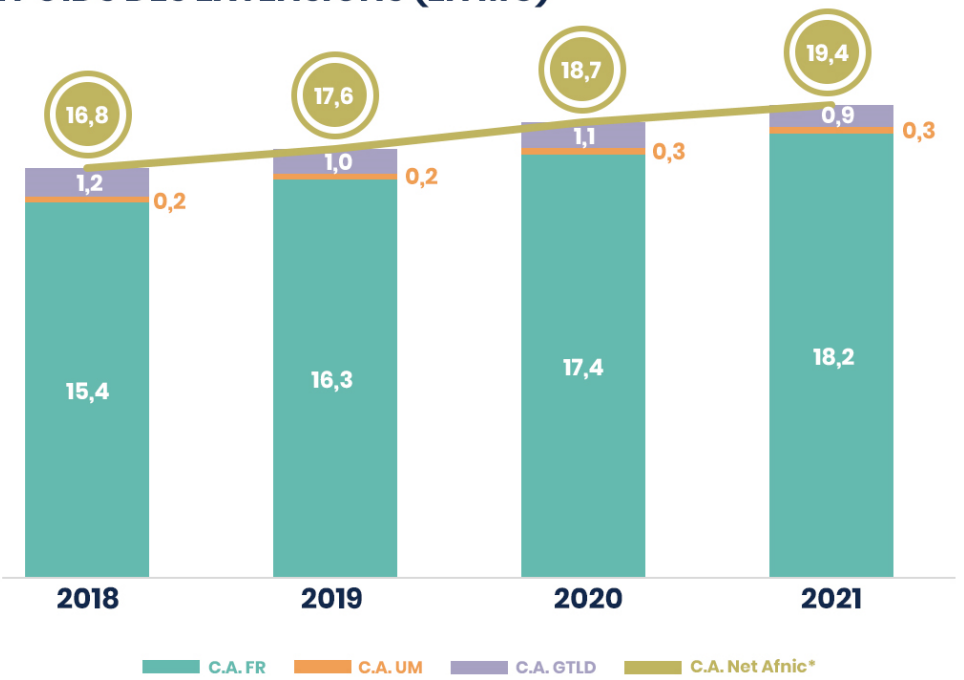


** net de refacturation CA partenaires*

## 6.3. Les charges opérationnelles

Les charges d'exploitation opérationnelles s'élèvent 15 505 033 euros, en baisse par rapport à l'année 2020 de 2,1 %.

Les charges d'exploitation opérationnelles comprennent 340 247 euros de charges reversées à la Ville de Paris et Muse Doma et n'intègrent pas le montant versé à la **Fondation Afnic**.

Les faits marquants sur 2021 sont :

1. Frais de personnel : augmentation de 1 %, pour un effectif moyen stable. Les économies induites par les départs et l'absence de rupture conventionnelle limitent la hausse des autres postes (NAO, recrutements 2020 et formation).
   Par rapport aux prévisions budgétaires, ce poste est en économie de 7 %, en corrélation avec la baisse de l'effectif moyen prévu de 7 % : le plan de recrutement a été réalisé, cependant, des départs non prévus ont permis de réaliser des économies.
2. Au 31 décembre 2021, l'effectif était de 85 collaborateurs inscrits dont 3 contrats à durée déterminée et 2 contrats de professionnalisation.
3. Charges externes DSI : une réduction des dépenses de 3,1 % s'expliquant par des économies de maintenance et d'amortissements (matériel non renouvelé) consécutives à la bascule des gTLD dans notre nouveau SRS et à des renégociations de coûts réussies.
   Ces dépenses sont supérieures au budget initial de 435 964 euros (+15,1 %), du fait du recours plus long que prévu à la prestation externe pour mener à bien le projet AVENIR.
4. Un coût de revient du nom de domaine .fr qui s'élève à 3,40 euros (-6,6 %) : la croissance du parc de 5,8 % et la baisse des charges .fr permettent de réduire ce coût de revient.

Le résultat d'exploitation 2021, incluant la dotation Fondation Afnic, est de 2 083 082 euros, supérieur de 352 629 euros (20,4 %) à celui de 2020 et de 906 958 euros (77,1 %) à celui du budget.

## 6.4. Les autres postes de charges

1. Sur la base du résultat 2021 les collaborateurs de l'Afnic bénéficieront d'une participation. Le montant de la participation et du forfait social associé est de 691 040 euros.

La participation est appliquée selon les critères légaux (art. L3322-2 du code du travail).

**Évolution du niveau de participation (participation et forfait social) sur les 5 dernières années :**

| *En milliers d'euros* | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---|---|---|---|---|---|
| Participation et forfait social | 448 | 459 | 449 | 434 | 691 |

Le montant pour la Fondation Afnic pour la solidarité numérique s'élève à 2 208 606 euros.

Depuis la création de la Fondation Afnic, l'activité du .fr a permis de doter celle-ci de 13 854 850 euros.

2. Impôt société et crédits d'impôt

Crédit Impôt Recherche & Innovation

L'année 2021 permet de générer un crédit impôt recherche de 29 861 euros et un crédit d'impôt innovation de 78 431 euros, soit un total de 108 292 euros.

Crédit Impôt Mécénat

Les fonds versés à la Fondation de France pour le compte de la Fondation Afnic permettent de bénéficier en 2021 d'un crédit d'impôt mécénat s'élevant à 58 724 euros.

Crédit Impôt Famille

L'Afnic poursuit sa politique familiale par la réservation de berceaux au sein d'une crèche d'entreprise dans le but d'offrir aux salariés concernés, homme ou femme, un meilleur équilibre entre les temps de vie personnels et professionnels.

Ce dispositif permet de bénéficier du crédit impôt famille associé qui, au titre de 2021, représente 25 099 euros.

Ces crédits d'impôt s'imputent sur le montant de l'impôt des sociétés de l'Association qui ressort à 889 066 euros (soit 4,5 % du CA Afnic).

## 6.5. Un résultat d'exploitation avant taxes et Fondation Afnic bénéficiaire, en hausse de 22,1 % par rapport à 2020

Le résultat d'exploitation comptable avant taxes et Fondation Afnic s'élève à 4 417 739 euros (22,4 % du CA total Afnic) témoignant de la performance opérationnelle de l'Afnic.

**RÉSULTAT D'EXPLOITATION COMPTABLE AVANT TAXES ET FONDATION**

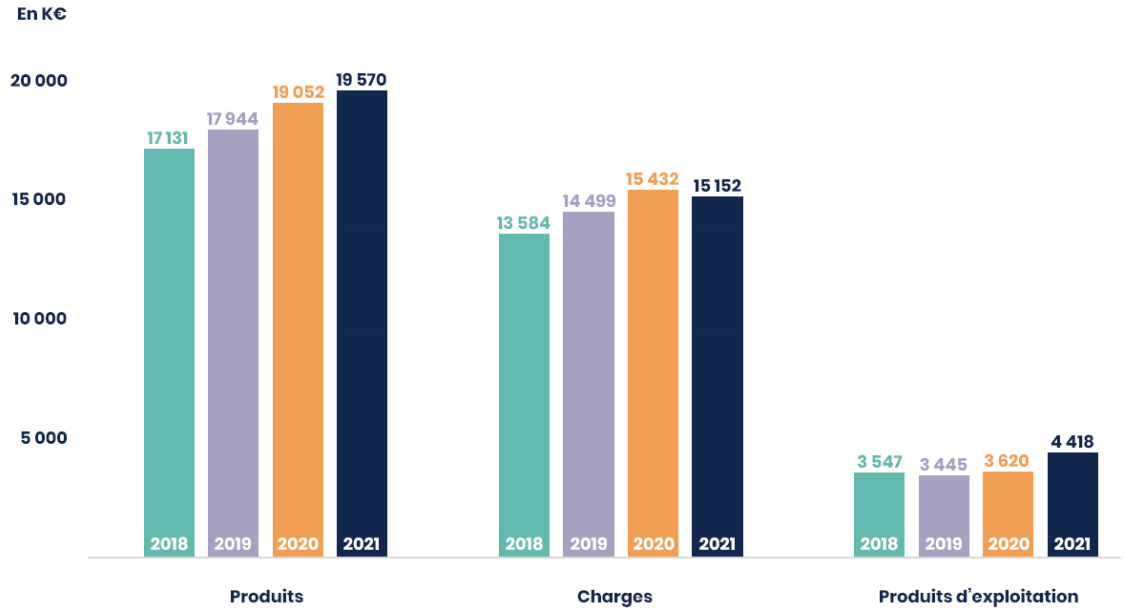


**En milliers d'euros**

# 6.6. La présentation des comptes par activité

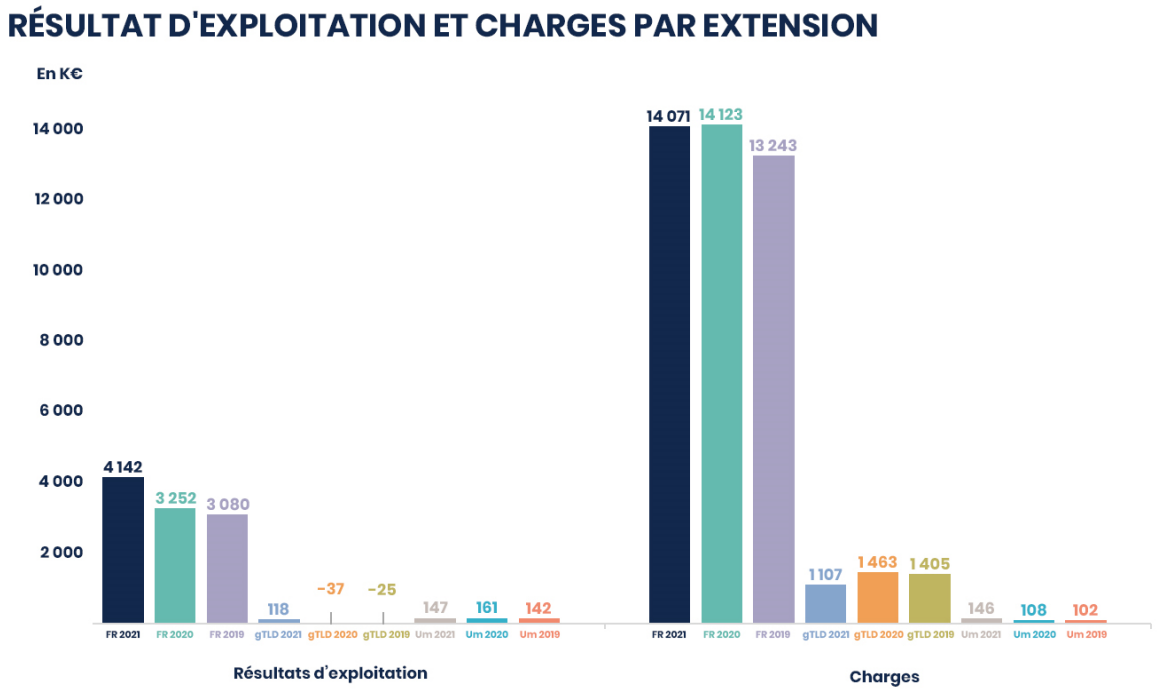


**(En K€)**

L'affectation des charges par activité suit la procédure comptable analytique de juin 2012, qui a été amendée en 2014 selon les recommandations du Cabinet Mazars.

La présentation sur les 3 années glissantes met en évidence la performance de l'extension gTLD, dont le résultat d'exploitation devient positif à 117 982 euros. Cette performance a été permise par des économies consécutives à la bascule des gTLD sur notre nouveau SRS, par une plus juste affectation du temps passé (effet « clé ») et par la baisse générale des coûts transverses.

L'activité hors .fr (ultramarins + gTLD) ressort avec un résultat d'exploitation de 264 723 euros, largement supérieur à 2020 (+ 140 748 euros), et largement supérieur au budget (+ 287 812 euros).

Le résultat d'exploitation des ultramarins (Um) est en légère baisse par rapport à 2020 du fait du renouvellement des logos en 2021.

Ci-dessous un éclairage sur la clé « temps passé » et sa variation depuis l'année 2013, année pleine de mise en place. Cette clé sert à la répartition par extension des frais de personnels et de la majorité des frais généraux.

| | Fr | Um | gTLD |
|---|---|---|---|
| 2013 | 87,8% | 1,0% | 11,2% |
| 2014 | 78,1% | 0,7% | 21,2% |
| 2015 | 85,0% | 1,0% | 14,0% |
| 2016 | 88,4% | 0,7% | 10,9% |
| 2017 | 91,0% | 0,7% | 8,3% |
| 2018 | 91,3% | 0,6% | 8,0% |
| 2019 | 90,8% | 0,6% | 8,6% |
| 2020 | 91,2% | 0,6% | 8,1% |
| 2021 | 93,5% | 0,6% | 5,9% |

## 6.7. Les engagements financiers de la convention État-Afnic sont majoritairement tenus

Dans un arrêté daté du 5 avril 2017 et publié au Journal officiel de la République Française, le Secrétaire d'État chargé de l'Industrie, du Numérique et de l'Innovation, a désigné l'Afnic en tant qu'Office d'enregistrement du .fr pour un nouveau mandat de 5 ans à compter du 25 juin 2017.

La convention État-Afnic énumère les engagements de l'Afnic, dont la plupart peuvent se vérifier au travers de l'arrêté des comptes.

| | Objectif / Niveau d'engagement | Réalisé en 2021 |
|---|---|---|
| Investissement pour la promotion du .fr | 10% du Chiffre d'affaires | 12,1% |
| Investissement en actions de Recherche et Développement | 10% du Chiffre d'affaires | 6,9% |
| Investissement pour la sécurité et la stabilité du .fr | > 8% du Chiffre d'affaires | 7,4% |
| Politique de formation du personnel | >= 3% du Chiffre d'affaires | 3,4% |

**Les engagements financiers – Année 2021**

- Le niveau du ratio de R&D s'explique par une diminution des coûts liés aux activités de veille et aux actions de transfert de compétences, particulièrement à l'international, qui n'ont pu être réalisées du fait du contexte sanitaire. S'ajoutent des départs de collaborateurs R&D qui ont induit une baisse des dépenses de personnel. Avec dans le même temps une croissance particulièrement remarquable du chiffre d'affaires fr.

- L'objectif Formation a été dépassé en dépit du contexte sanitaire.
- Le niveau de ratio de sécurité est un peu en deçà de l'objectif car des renégociations de coûts ont été réalisées.

## 6.8. Répartition des investissements 2021

- Les investissements DSI réalisés en 2021 sont inférieurs à ceux de l'an passé car 2020 a été une année de fortes acquisitions visant à renforcer la sécurité et la fiabilité de notre SRS, notamment par l'acquisition des infrastructures .fr pour les projets AVENIR et OSMOSE.
- Les charges opérationnelles 2021 associées pour renforcer la sécurité des infrastructures s'élèvent à 1 097 730 euros, soit une hausse de 21 % par rapport à 2020.

## 6.9. L'évolution des effectifs

L'année 2021 se clôture avec un effectif de 85 collaborateurs, stable par rapport à fin 2020 (5 arrivées pour 5 départs). Le plan de recrutements 2021 a été réalisé.

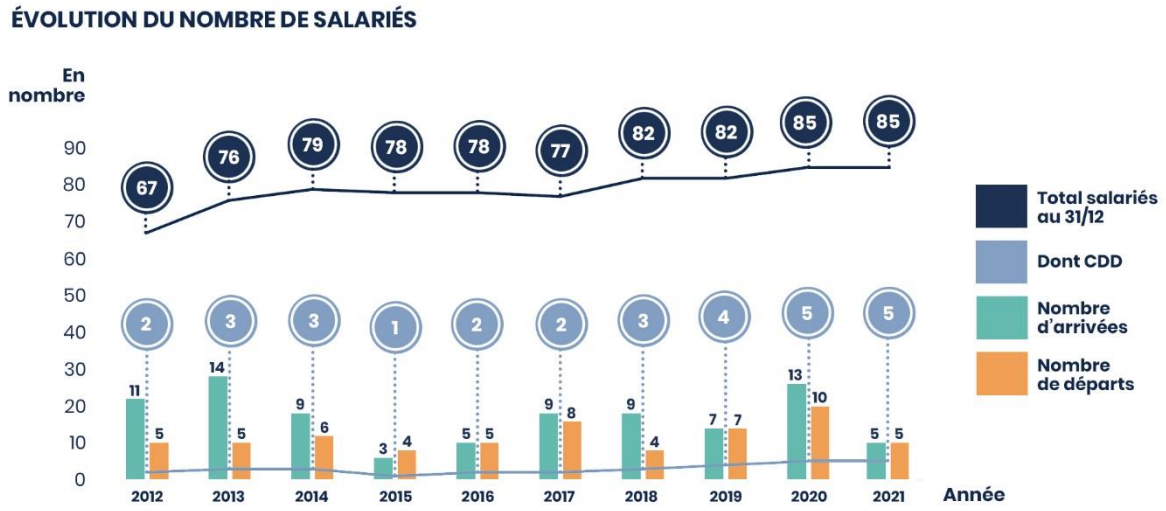

## 6.10. La trésorerie se maintient à un niveau élevé

Une trésorerie qui continue de croître + 11,7 % portant le montant des liquidités à 21 843 984 euros.

La trésorerie comprend la créance auprès de la Fondation Afnic pour 3 781 812 euros (représentant les montants des deux derniers exercices).

## 6.11. Les fonds associatifs de l'Afnic

Après affectation du résultat comptable bénéficiaire de l'année 2021 de 736 742 euros, les fonds associatifs se présenteront comme suit (*en milliers d'euros*) :

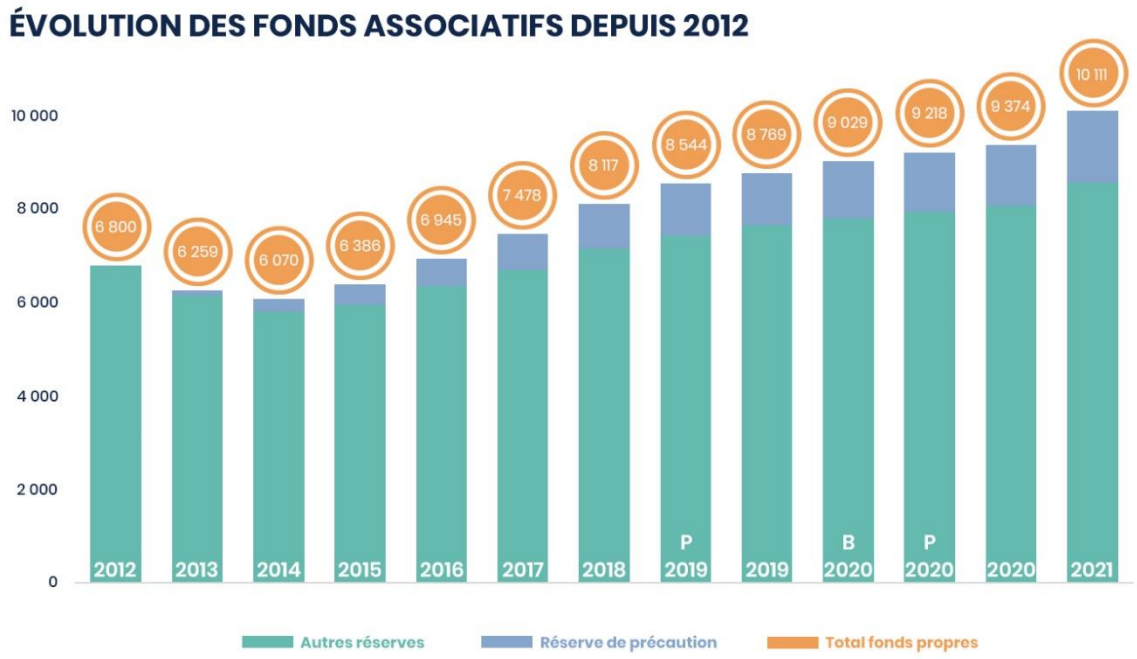


Les fonds associatifs fin 2021 permettent de couvrir près de 14 mois de frais de personnel, de locations hébergement (data center) et locaux immobiliers.

## 6.12. Conclusion

Les très bons résultats de l'année 2021 permettent de consolider les fonds associatifs et de soutenir les objectifs stratégiques de l'Afnic, et plus particulièrement pour l'année 2022 :

continuer à accompagner la présence en ligne et l'autonomie numérique des TPE/PME avec le .fr en déployant en mode de croisière nos accompagnements actions, renforcer encore l'efficacité de la lutte contre les abus en engageant un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes, poursuivre la transformation de l'Afnic en maintenant son attractivité et en poursuivant l'amélioration continue de sa performance opérationnelle, développer sa visibilité et son attractivité en faisant mieux connaître ses travaux, et adopter son nouveau plan de réduction des gaz à effet de serre adossé au bilan carbone.

# 7. Annexes financières

## 7.1. Bilan financier simplifié

**Bilan simplifié**

| Actif en K€ | 31/12/2021 Net | 31/12/2020 Net |
|---|---|---|
| Actif Immobilisé | 1 364 | 1 650 |
| Créances d'exploitation | 4 230 | 4 044 |
| Disponibilités | 21 844 | 19 552 |
| **TOTAL ACTIF** | **27 438** | **25 246** |

| Passif en K€ | 31/12/2021 Net | 31/12/2020 Net |
|---|---|---|
| Fonds associatifs | 9 375 | 8 769 |
| Résultat de l'exercice | 737 | 605 |
| Provisions réglementées | 0 | 4 |
| FONDS PROPRES | 10 111 | 9 379 |
| PROVISIONS | 0 | 279 |
| DETTES | 17 327 | 15 589 |
| **TOTAL PASSIF** | **27 438** | **25 247** |

## 7.2. Compte de résultats simplifié

### Compte de résultat simplifié

| En K€ | 31/12/2021 Net | 31/12/2020 Net |
|---|---|---|
| Chiffre d'affaires | 19 570 | 19 052 |
| Autres produits | 227 | 88 |
| PRODUITS D'EXPLOITATION | 19 797 | 19 140 |
| Autres achats et charges externes | 6 266 | 6 504 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 353 | 404 |
| Salaires, traitements et charges sociales | 8 266 | 8 163 |
| Autres charges dont Amortissements | 2 828 | 2 339 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | 17 714 | 17 410 |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | 2 083 | 1 730 |
| RÉSULTAT FINANCIER | 10 | 10 |
| RÉSULTAT EXCEPTIONNEL | 109 | - 158 |
| Participation des salariés aux résultats | 576 | 362 |
| Impôts sur les bénéfices | 889 | 615 |
| **BÉNÉFICE OU PERTE** | **737** | **605** |